

École secondaire Grande-Rivière



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 30 janvier 2012

Local 141 de l'école

19h15 à 20h56

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Marc Brosseau	Président et parent
2-	Nicolas Côté	Parent
3-	Bruno Émond	Parent
4-	Lucie Joyal	Parent
5-	André Maurice	Parent
6-	Nathalie Chrétien	Enseignante
7-	Alain David	Enseignant
8-	Sonia Gagnon	Enseignante
9-	Blanka Lacasse-Lépine	Enseignante
10-	Éric Labonté	Représentant du personnel de soutien
11-	Michel Parent	Représentant de la communauté
12-	Nikita Camuzanye	Représentant des élèves

École secondaire Grande-Rivière

Sont également présents à la table du conseil :

	Monsieur Stéphane Lacasse	Directeur
	Nathalie Brassard	Secrétaire

Sont absents :

1-	Jacques Lamontagne	Parent
2-	Marc Périard	Parent
3-	Marie-Claude Labelle	Enseignante
4-	Dominique Demers	Représentante du personnel professionnel
5-	Samuelle Duplessis	Représentant des élèves
6-	Louise Popowick	Représentante (EHDA)

Membres du public

	Monsieur Gilles Chagnon	Commissaire
--	-------------------------	-------------


* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Ouverture de la séance : 19h15

1 - a) Présence et quorum :

Le président, Monsieur Marc Brosseau, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 19h15.

École secondaire Grande-Rivière

1 -	b) Nomination d'une représentante de la communauté :
044 - CÉ 20120130-01	<p>PRÉAMBULE : Monsieur Brosseau présente la candidature de Mme Frédérique Delisle comme représentant de la communauté. Il consulte les membres et leur présente sa feuille de route. Les membres retiennent sa candidature.</p>
	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 42 de la Loi sur <i>l'instruction publique (LIP)</i>, stipule que le conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière doit comporter 2 membres de la communauté qui ne sont pas employés de l'école;</p> <p>CONSIDÉRANT l'intérêt de Mme Frédérique Delisle à participer à notre conseil d'établissement;</p> <p>CONSIDÉRANT l'implication de Mme Frédérique Delisle dans notre communauté;</p>
	
	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Nathalie Chrétien et appuyée par Madame Lucie Joyal, il est résolu à l'unanimité :</p>
	<p>D'APPROUVER que Mme Frédérique Delisle soit membre de notre conseil d'établissement pour l'année 2011-2012 à titre de représentante de la communauté.</p>
2-	Question du public :
	<p>Monsieur Gilles Chagnon, commissaire, est présent, mais n'a aucune question à adresser à l'assemblée.</p>
3-	Adoption de l'ordre du jour
044 - CÉ 20120130-02	<p>CONSIDÉRANT que Monsieur Brosseau, président et Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 30 janvier 2012;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;</p>

École secondaire Grande-Rivière



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur André Maurice et appuyé par Madame Sonia Gagnon, il est résolu à l'unanimité:

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 30 janvier 2012;

En n'y apportant aucune correction.

4- Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire

044 - CÉ
20120130-03

PRÉAMBULE : Monsieur Marc Brosseau s'assure que tous ont reçu une copie du procès-verbal et accorde quelques minutes aux membres pour sa révision. Il précise qu'une correction sera apportée: **Le dernier paragraphe du point 8 a), page 9, sera retiré et n'apparaîtra pas au procès-verbal.** Il s'informe si d'autres corrections sont nécessaires.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2011 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur André Maurice et appuyé par Madame Bianka Lacasse-Lépine, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER le secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2011;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2011 du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;

École secondaire Grande-Rivière

En y apportant les modifications suivantes:

- Au 3^e paragraphe de la page 8, on devra lire **Dominique Demers** au lieu de Dominic Demers.
- Au 2^e paragraphe du point 8 a), page. 9, on devra lire **Madame Lucie Joyal a chargé** au lieu de à chargé.

5- Suivi au procès-verbal

Sera fait au point 8 g) Rapport du directeur

6- Correspondance

La publication « Le courant » de la commission scolaire est toujours à la disposition des membres.

7 a) Approuver la programmation des activités proposée par le directeur :

044 - CÉ
20120130-04

PRÉAMBULE Monsieur Stéphane Lacasse présente aux membres le calendrier des nouvelles activités proposées. Seront ajoutés à cette liste:

57 : Match de hockey (pour les élèves du pré-Dep), pas de frais.

58 : Journée blanche pour toute l'école (coûts dépendant de l'activité choisie).

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition de Monsieur Stéphane Lacasse, directeur a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

École secondaire Grande-Rivière

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Lucie Joyal et appuyée par Monsieur Nicolas Côté, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'ajout des activités # 51 à 58 à la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, dont une copie est jointe (no.: 1) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2011-2012;

7 b) Sollicitation des élèves par des organismes externes:

044 - CÉ
20120130-05

PRÉAMBULE Monsieur Stéphane Lacasse nous remémore les circonstances de cette réflexion entamée précédemment et nous présente le libellé de la résolution encadrant ce genre de sollicitation, tel qu'il en avait été discuté.

CONSIDÉRANT l'importance de préserver le temps de classe à des activités pédagogiques;

CONSIDÉRANT que les élèves peuvent représenter une clientèle captive;

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes pourraient solliciter nos élèves;

École secondaire Grande-Rivière



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Lucie Joyal et appuyée par Monsieur Bruno Émond, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER qu'aucune sollicitation auprès de nos élèves par des organismes externes n'ait lieu en salle de classe pendant les heures de cours.

D'APPROUVER que soit offert aux organismes externes dont la mission concorde avec le projet éducatif de l'école, un espace dans une aire commune de l'école pour faire une sollicitation passive lors des pauses des élèves.

DE MANDATER Stéphane Lacasse, le directeur, pour choisir les organismes externes présents à l'école et de s'assurer que ceux-ci respectent la présente résolution.

7 c) : Campagne de financement et sollicitation de dons - Projet intégrateur

044 - CÉ
20120130-06

PRÉAMBULE Monsieur Lacasse parle aux membres du cours « Projet intégrateur ». Ce cours est obligatoire cette année en 5^e secondaire et sera optionnel l'an prochain. Les élèves présentent et réalisent des projets pouvant prendre différentes formes. La présentation des projets aura lieu au mois de mai. Certains élèves pourraient avoir besoin de campagne de financement pour mener à bien la réalisation de leurs projets.

École secondaire Grande-Rivière

CONSIDÉRANT que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école Grande-Rivière, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

CONSIDÉRANT que les élèves du cours Projet intégrateur proposent que les campagnes de financement ou sollicitation de dons aient comme objectif de permettre la réalisation du projet approuvé par l'enseignant et la direction de l'école;

CONSIDÉRANT que l'école souscrit à cet objectif et qu'il respecte le programme du cours Projet intégrateur;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Sonia Gagnon et appuyée par Monsieur Alain David, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'objectif proposé par les participants pour organiser des campagnes de financement et solliciter des dons;

7 d) : Semaine des enseignants

Monsieur Lacasse annonce aux membres que la semaine des enseignants se déroulera du 6 au 10 février prochain. Quelque chose sera organisée chaque jour pour souligner cette semaine et une lettre de la part du CE, préparé par le président avec l'accord des membres, sera adressée au personnel enseignant.

8 -

Les rapports et mots des représentants

a) Rapport du président :

Monsieur Brosseau nous fait part de la décision de Monsieur Marc Périard de quitter le conseil d'établissement. Après discussion avec les membres, il est convenu que Monsieur Lacasse vérifiera les candidatures et les résultats obtenus lors de l'assemblée générale en début d'année scolaire afin de proposer le poste à un autre parent.

École secondaire Grande-Rivière

Parmi les motifs évoqués par Monsieur Périard pour sa démission, le fonctionnement du CE étant en cause, monsieur Brosseau fait un tour de table et invite les membres à s'exprimer et se prononcer sur le mode de fonctionnement du conseil. Les commentaires sont positifs, les membres sont accord et à l'aise avec le fonctionnement du CE. Le commentaire qui revient à quelques reprises met en cause la déception parfois ressentie devant le peu d'influence ou de pouvoir réel du CE, les pouvoirs étant limités à la Loi sur l'instruction publique.

b) Rapport du représentant au comité de parents :

Principaux points de la dernière rencontre :

- Une formation (différents ateliers et conférences) à l'intention des parents aura lieu bientôt. Le tout sera mis en oeuvre en collaboration avec les autres commissions scolaires de la région. Monsieur Maurice nous fera parvenir de plus amples renseignements.
- Structure du Comité de parent- Le comité exécutif veut se donner une vocation de formation, offrir des conférences, etc. Le comité invite les parents à faire parvenir leurs commentaires, idées et suggestions.
- Frais des surveillances pour les dîneurs (primaire).
- Code d'éthique- La nouvelle politique de la commission scolaire sera envoyée par courriel aux parents du CE. Monsieur Lacasse précise que le personnel de l'école recevra ce document par l'intermédiaire des représentants syndicaux.

c) Rapport du représentant au comité EHDAA :

N/A

d) Mot des représentants de la communauté

- Monsieur Michel Parent nous informe que le concours littéraire est sur le point d'être lancé. Madame Anick Aubé, enseignante, chapeautera ce projet. Les informations seront bientôt affichées sur le site de l'école. Le concours sera présenté en 2 volets : Production littéraire et dictée Richelieu. Les résultats seront connus en fin d'année et les prix seront remis lors du gala méritas.

École secondaire Grande-Rivière

- Le souper de la francophonie du Club Richelieu se déroulera autour du 20 mars (à confirmer) afin de souligner la journée de la francophonie (27 mars). L'invitation est lancée aux parents, enseignants et élèves.

- Le Forum jeunesse du Richelieu international se tiendra du 19 au 21 mai, dans la région de Rivière-du-loup. Monsieur Parent souhaite que l'école puisse proposer cette activité à des élèves plus tôt cette année. Un seul élève avait participé à ce forum l'an passé et le Club est disposé à défrayer le coût de la participation de 2 à 4 élèves. Monsieur Dominic Guénette se chargera de ce dossier.

- Monsieur Parent lance une idée (autres types de prix Richelieu) et demande la réflexion de chacun. Ces prix viseraient à récompenser et souligner l'effort et la persévérance scolaire l'an prochain.

- La soirée de Gala du Club Richelieu afin de souligner le 50^e anniversaire du Club, aura lieu le 25 février prochain au Club de golf Royal Ottawa. 30 Places sont encore disponibles.

e) Mot de la représentante de l'OPP

Madame Joyal nous informe que les membres de l'OPP travaillent présentement à la constitution de la banque de courriel et de groupes pour les enseignants.

f) Mot des représentants des élèves

Nikita Camuzanye :

- Le Forum jeunesse de la CSPO a eu lieu le 18 janvier dernier. Les représentants du conseil des élèves des différentes écoles secondaires de la commission scolaire étaient présents, ainsi que les directions d'école et la direction de la commission scolaire. Les élèves ont apprécié l'expérience. Parmi les sujets abordés, entre autres, valorisation de la langue française, intimidation. D'autres sujets ont été soumis par les élèves.

- Le premier café des artistes a eu lieu, le tout s'est fort bien déroulé.

- Une tournée des classes a été faite par les représentants pour présenter aux élèves la journée blanche qui aura lieu le 22 février.

- Préparation et discussion pour la danse organisée pour les élèves du 1^{er} cycle (date à confirmer).

École secondaire Grande-Rivière

g) Rapport du directeur

1- Un sondage sera fait auprès des élèves concernant le sentiment de sécurité, la violence et également les saines habitudes de vie en lien avec l'activité physique. Ces résultats seront analysés par la Commission scolaire et pourront être comparés avec les derniers résultats obtenus lors du dernier portait fait en 2008.

2- Le rapport annuel du plan stratégique de la commission scolaire sera publié sous peu sur le site de la CSPO. Notre projet éducatif doit tenir compte du plan stratégique.

3- Le forum jeunesse s'est très bien déroulé, tel que précisé par notre représentant du conseil des élèves.

4- Monsieur Lacasse apprécie le mode de consultation « vox pop » et voit la possibilité d'un guichet « vox pop » permanent. À suivre.

5- Monsieur Lacasse a assisté à la présentation pour les PIA uniques. Des demandes ont été soumises pour que le tout soit accessible en format électronique. Le personnel sera consulté pour les procédures et pour la mise en place de ces nouveaux outils.

6- Tel que précisé par Madame Joyal, L'OPP travaille présentement sur la constitution de la banque de courriel.

7- La remise des bulletins de la 2^e étape aura lieu le 14 ou 15 février prochain et la visite de parents, le 16 février. Les informations seront disponibles sur le site de l'école.

9- Affaires nouvelles: N/A

10- Levée de la séance : 20 h 56



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur André Maurice et appuyé par Monsieur Nicolas Côté, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 20h54.

Adopté le

Monsieur Marc Brosseau, président

Monsieur Stéphane Lacasse, directeur

Date

École secondaire Grande-Rivière

Item à l'ordre Du jour	No de l'annexe	Sujet de l'annexe
1-a	I	<i>Liste des présences</i>

Document en pièce jointe
<i>Programmation des activités</i>